

Communiqué de presse

Création de France Messagerie

Paris, le 1^{er} juillet 2020

Au terme de la procédure de redressement judiciaire de Presstalis, le Tribunal de commerce de Paris s'est prononcé ce jour favorablement sur l'offre de reprise des principaux actifs de la messagerie déposée par la Coopérative de distribution des Quotidiens (CDQ) avec le soutien de plusieurs groupes de magazines.

La nouvelle société de distribution de la presse, France Messagerie, a obtenu l'agrément provisoire de l'ARCEP, autorité de régulation de la filière. Des représentants de la presse quotidienne et de la presse magazine siègeront à son Conseil d'Administration et elle sera dirigée par Cédric Dugardin.

France Messagerie, qui démarre son activité à compter d'aujourd'hui, mercredi 1^{er} juillet, s'appuie sur une équipe réactive et expérimentée de plus de 250 collaborateurs et sur deux sites principaux d'exploitation en Île-de-France : Bobigny (93) dédié aux quotidiens, à l'import-export et à la distribution parisienne, et le centre logistique de Bonneuil (94) dédié aux publications.

Elle approvisionnera le réseau de dépositaires indépendants chargés de la distribution auprès des 22 000 points de vente de presse en France. France Messagerie continuera de mettre à disposition des outils informatiques au service de la filière et des portails dédiés aux éditeurs et diffuseurs.

Tout en garantissant, grâce à ses équipes de nuit, la distribution des « flux chauds » qui permet à tous d'avoir accès, chaque jour, à une presse d'information politique et générale variée, France Messagerie déploie une offre de services pour la totalité des éditeurs de presse quotidienne et magazine ainsi que pour les éditeurs de produits hors presse. Grâce à des barèmes renouvelés et un mécanisme unique de sécurisation des flux financiers, France Messagerie offrira à ses clients un cadre contractuel de confiance.

L'ambition de France Messagerie est d'être la société de distribution de presse transparente, agile et professionnelle, capable de répondre aux enjeux de la filière au cours des prochaines années.